



PAR COURRIEL :

Le Stade

Montréal, le 25 juin 2019

La Tour

Le Centre sportif

L'Esplanade

**OBJET :** Votre demande d'accès à l'information du 10 mai 2019 précisée le 28 mai 2019  
N/Dossier No : DAI 364

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information du 10 mai précisée les 15 et 28 mai 2019 et ayant pour objet l'accès et l'obtention des documents suivants :

*« Obtenir copie des procès-verbaux de la RIO portant uniquement sur le toit du Stade olympique ou faisant référence au Stade olympique, et ce depuis 20 ans à ce jour, le 10 mai 2019 »*

*« Tout document en référence ou en lien avec le toit »*

*« Donnez-moi juste depuis les 2 dernières années »*

Nous avons analysé votre demande comme étant pour une période allant du 28 mai 2017 au 28 mai 2019.

Après analyse, nous consentons partiellement à votre demande, et vous trouverez joints aux présentes des extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et des comptes rendus des comités des immobilisations, de vérification et de gouvernance et d'éthique. À titre informatif, notez que les informations demandées ne sont pas traitées par le comité des ressources humaines de notre organisme.

Nous invoquons au soutien de notre réponse les articles 22, 24, 35 et 37 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1) qui stipulent que :

*22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.*

*Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.*

*Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.*

*24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.*

*35. Un organisme public peut refuser de communiquer les mémoires de délibérations d'une séance de son conseil d'administration ou, selon le cas, de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'à l'expiration d'un délai de quinze ans de leur date.*

*37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.*

*Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.*

Conformément à l'article 135 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet et l'extrait pertinent de la Loi.

Veillez agréer,

l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Me Denis Prévost

Secrétaire général et Vice-président  
des affaires juridiques et corporatives

Responsable de l'accès à l'information et  
de la protection des renseignements personnels

p. j. Documents demandés  
Avis de recours en révision

## AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin  
575 rue Saint-Amable  
Bureau 1.10  
Québec (Québec) G1R 2G4

Tél : (418) 528-7741  
Télec : (418) 529-3102

#### MONTRÉAL

Bureau 18.200  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196  
Télec : (514) 844-6170

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16h30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 11<sup>e</sup> jour de septembre 2017.

### Les membres suivants ont participé à la réunion :

M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Martin Laurendeau

### Était Absent :

M. Gaëtan Laflamme

### Étaient présents à titre d'invités :

MM. Sylvain Bédard  
Maurice Landry  
Philip Tousignant

### Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

### **3.2 Dossier d'opportunité pour le remplacement de la toiture du Stade olympique**

M. Maurice Landry, Vice-président Construction et entretien, et M. Philip Tousignant, Vice-président et Chef de la Direction financière, se joignent à l'assemblée à 16h50.

MM. Landry et Tousignant présentent aux membres du conseil une nouvelle version du dossier d'opportunité pour le remplacement de la toiture du Stade olympique datée du 5 septembre 2017. Lors de sa séance tenue le 15 septembre 2015, le conseil d'administration, par sa résolution 7799, a approuvé le dossier d'opportunité pour le remplacement de la toiture du Stade olympique qui lui avait été soumis. MM. Landry et Tousignant expliquent donc les raisons ayant menées à la production d'une nouvelle version du dossier d'opportunité pour le remplacement de la toiture du Stade olympique, ainsi que les changements significatifs entre les versions du 15 septembre 2015 et du 5

septembre 2017. MM. Landry et Tousignant répondent aux questions des membres du conseil.

MM. Landry et Tousignant quittent l'assemblée à 18h15.

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16h30 par conférence téléphonique au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 18<sup>e</sup> jour de septembre 2017.

### Les membres suivants ont participé à la réunion :

M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Gaëtan Laflamme  
Martin Laurendeau

### Était absent :

M. Pierre Dauphinais

### Étaient présents à titre d'invités :

MM. Sylvain Bédard  
Maurice Landry  
Philip Tousignant

### Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

## 2. Dossier d'opportunité pour le remplacement de la toiture du Stade

### RÉSOLUTION 7880

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie des installations olympiques (Régie), par sa résolution 7595 du 14 juin 2011, a approuvé le Dossier de

présentation stratégique relatif au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique et autorisé sa transmission à la ministre du Tourisme, Madame Nicole Ménard;

ATTENDU QUE la ministre du Tourisme, Madame Nicole Ménard, a, , autorisé la Régie à aller de l'avant dans le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique et à entreprendre avec Infrastructure Québec les travaux d'élaboration du Dossier d'affaires initial (DAI);

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie, par sa résolution 7647 du 25 avril 2012, a approuvé le DAI relatif au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique et autorisé sa transmission à la ministre du Tourisme, Madame Nicole Ménard;

ATTENDU QUE le déclenchement d'élections générales en juillet 2012, la formation d'un nouveau gouvernement minoritaire en septembre 2012, le départ du Président-directeur général de la Régie en novembre 2013, la nomination d'un Président-directeur général par intérim de la Régie en décembre 2013, la nomination d'un Président-directeur général de la Régie en février 2014, le déclenchement d'élections générales en mars 2014 et la formation d'un nouveau gouvernement en avril 2014 n'ont pas permis au DAI de cheminer comme prévu;

ATTENDU QU'en novembre 2013, le gouvernement du Québec a procédé à la fusion d'Infrastructure Québec et de la Société immobilière du Québec pour créer la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin, entre autres, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique;

ATTENDU QU'en février 2014, le gouvernement du Québec a adopté la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, émise par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), qui détermine les mesures pour assurer la gestion rigoureuse des projets majeurs d'infrastructure publique;

ATTENDU QUE dans le cadre de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, le DAI devient le Dossier d'opportunité (DO);

ATTENDU QUE le DAI adopté en avril 2012 a été mis à jour en 2015 afin de finaliser un DO relatif au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique;

ATTENDU QUE le statu quo n'est pas une option viable compte tenu de l'état actuel de la toiture du Stade qui approche la fin de sa durée de vie utile, de l'ensemble des obligations du Parc olympique envers ses partenaires ainsi qu'à titre de société d'État, des restrictions imposées par la Régie du bâtiment du Québec sur les conditions d'exploitation du Stade durant la période hivernale et de l'échéancier décisionnel relié à la réalisation d'un tel projet;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie, par sa résolution 7799 du 15 septembre 2015, a approuvé le DO et autorisé sa transmission à la ministre du Tourisme, Madame Dominique Vien, responsable de la Régie, pour qu'il soit soumis pour analyse et approbation aux instances gouvernementales appropriées;

ATTENDU QUE le 22 octobre 2015, le DO a été transmis à la ministre du Tourisme, Madame Dominique Vien;

ATTENDU QUE le 28 janvier 2016, dans le cadre d'un remaniement ministériel, Madame Julie Boulet a été nommée ministre du Tourisme et responsable de la Régie, en remplacement de Madame Dominique Vien;

ATTENDU QU'en accord avec la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, la ministre du Tourisme, Madame Julie Boulet, a transmis le DO à la SQI, le 19 décembre 2016, pour analyse et approbation;

ATTENDU QU'en février 2017, la SQI a sollicité des sessions de travail avec le SCT et la Régie, afin de réviser et bonifier le DO pour qu'il réponde pleinement à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique;

ATTENDU QU'une version presque finale de la nouvelle version du DO a été présentée de façon détaillée à la réunion ordinaire du conseil du 11 septembre 2017, et que les commentaires des administrateurs ont été pris en considération dans la rédaction de la version finale du DO;

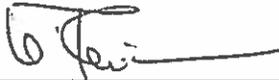
ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du Président-directeur général concernant le DO relatif au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique;

SUR proposition de M. Michel Labrecque, Président-directeur général, dûment appuyée à l'unanimité, il est RÉSOLU :

D'APPROUVER et d'attester la nouvelle version du Dossier d'opportunité relatif au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique datée du 14 septembre 2017;

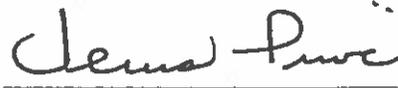
ET

D'AUTORISER le Président-directeur général à transmettre le Dossier d'opportunité relatif au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique, version finale datée du 14 septembre 2017, accompagné de l'ensemble des vingt-deux (22) annexes, à la ministre du Tourisme, Madame Julie Boulet, responsable de la Régie des installations olympiques, ainsi qu'au Président-directeur général de la Société québécoise des infrastructures, afin qu'il reçoive les approbations et attestations nécessaires des instances gouvernementales appropriées.



---

**Maya Raic**  
Présidente



---

**Denis Privé**  
Secrétaire

## **RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16h30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 23<sup>e</sup> jour d'octobre 2017.

### **Les membres suivants ont participé à la réunion :**

M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Rossana Pettinali  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Gaëtan Laflamme  
Martin Laurendeau

### **Était absente :**

M<sup>me</sup> Sylvia Morin

### **Était présent à titre d'invité :**

M. Sylvain Bédard

### **Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :**

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

### **5.3.2 Chronologie du processus de remplacement de la toiture**

Les membres du conseil prennent connaissance d'un document concernant la chronologie des événements en lien avec le processus de remplacement de la toiture du Stade olympique, de septembre 2014 à octobre 2017.

## **RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16h30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 12<sup>e</sup> jour de décembre 2017.

### **Les membres suivants ont participé à la réunion :**

- M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur
- MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Gaëtan Laflamme  
Martin Laurendeau

### **Était présent à titre d'invité :**

- M. Sylvain Bédard

### **Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :**

- M<sup>e</sup> Denis Privé
-

#### **4.1 Remplacement de la toiture – Couverture de presse**

Les membres du conseil prennent connaissance de l'analyse de la couverture de presse en lien avec l'annonce du remplacement de la toiture du Stade olympique en novembre 2017.

#### **4.2 Dossier d'affaire (DA) – prochaines étapes**

Les membres du conseil prennent connaissance d'un document concernant les étapes à venir pour le remplacement de la toiture du Stade olympique, tel que prescrit par la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique* émise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

#### **4.5 Sondage omnibus d'opinion toiture**

Les membres du conseil prennent connaissance des résultats d'un sondage omnibus d'opinion commandé par le Parc olympique à la suite de l'annonce du remplacement de la toiture du Stade olympique. L'objectif du sondage était de connaître le niveau de compréhension du public face aux éléments divulgués lors de l'annonce.

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16h30 au Musée Dufresne-Nincheri au 2929 avenue Jeanne-d'Arc, Montréal, Québec, le 19<sup>e</sup> jour de février 2018.

### Les membres suivants ont participé à la réunion :

M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Gaëtan Laflamme  
Martin Laurendeau

### Était présent à titre d'invité :

M. Sylvain Bédard

### Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

#### **4.3 Chronologie du processus de remplacement de la toiture du Stade**

Les membres du conseil prennent connaissance d'un document concernant la chronologie des événements en lien avec le processus de remplacement de la toiture du Stade olympique, de septembre 2014 à février 2018.

## **RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 9h00 par conférence téléphonique au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 1<sup>er</sup> jour de mars 2018.

### **Les membres suivants ont participé à la réunion :**

- M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur
- MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Gaëtan Laflamme  
Martin Laurendeau

### **Étaient présents à titre d'invités :**

- MM. Sylvain Bédard  
Maurice Landry

### **Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :**

- M<sup>e</sup> Denis Privé
- 

2. **Octroi de contrat – Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique**

## **RÉSOLUTION 7901**

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public IM701848 via le Service Électronique d'Appels d'Offres ayant pour objet « Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique »;

ATTENDU QUE l'appel d'offres public IM701848 était fondé sur la qualité seulement;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, trois (3) soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique;

ATTENDU QU'un comité de sélection composé de deux employés du Parc olympique, d'un membre externe et d'un secrétaire a procédé à l'évaluation des soumissions jugées conformes, et ce, à partir des critères définis dans les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du Vice-président Construction et entretien concernant l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique »;

SUR proposition de M. Pierre Dauphinais, président du comité des immobilisations, dûment appuyée à l'unanimité, il est RÉSOLU:

D'APPROUVER l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique » au soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage lors de l'évaluation, soit la firme WSP Canada inc. pour un montant maximal de 6 000 000 \$.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition de Mme Maya Raic dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 9h15.

  
\_\_\_\_\_  
Maya Raic  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Denis Privé  
Secrétaire

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16h30 par conférence téléphonique au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 23<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

### Les membres suivants ont participé à la réunion :

M<sup>mes</sup> Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Eve Paré  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Carlyle Émile

### Était Absent :

M. Gaëtan Laflamme

### Étaient présents à titre d'invités :

MM. Sylvain Bédard  
Maurice Landry

### Agissait à titre de Secrétaire de l'assemblée :

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

**3. Octroi de contrat – Services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique**

**RÉSOLUTION 7903**

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public IM701877 via le Service Électronique d'Appels d'Offres ayant pour objet « Services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique (projet 92-153) »;

ATTENDU QUE l'appel d'offres public IM701877 était fondé sur la qualité seulement;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, quatre (4) soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique;

ATTENDU QU'un comité de sélection composé de deux employés du Parc olympique, de deux membres externes et d'un secrétaire a procédé à l'évaluation des soumissions jugées conformes, et ce, à partir des critères définis dans les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'aucun des soumissionnaires ne détient à ce jour l'autorisation de contracter avec un organisme public délivrée par l'Autorité des marchés financiers, laquelle autorisation sera nécessaire pour que le Parc olympique puisse octroyer le contrat;

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du Vice-président Construction et entretien concernant l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique (projet 92-153) »;

**SUR** proposition de M. Pierre Dauphinais, président du comité des immobilisations, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU**:

**SOUS RÉSERVE** de la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'une autorisation de contracter avec un organisme public au soumissionnaire retenu;

**D'APPROUVER** l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique (projet 92-153) » au soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage lors de l'évaluation, soit la firme Schlaich Bergermann Partners, pour un montant maximal de 4 500 000 \$.

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie des Installations olympiques, tenue à 16h30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 28<sup>e</sup> jour du mois de mai 2018.

### Les membres suivants ont participé à la réunion:

M<sup>mes</sup> Maya Raic, présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Ève Paré  
Rossana Pettinati

MM. Michel Labrecque, président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Carlyle Émile  
Gaëtan Laflamme

### Était absent:

Mme Marie-Jacqueline Saint-Fleur  
Sylvia Morin

### Étaient présents à titre d'invités:

MM. Marc Chabot  
Mme Magalie Jutras  
Mélanie Borgognon

### Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée:

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

4.1 Compte-rendu des rencontres avec le Secrétaire du Conseil du trésor et le sous-ministre concernant le remplacement de la toiture

Le président-directeur général informe les membres du conseil du contenu d'une rencontre survenue le 7 mai 2018 avec M. Patrick Dubé, sous-ministre, et M. François Belzile, directeur des dossiers majeurs au ministère du Tourisme portant notamment sur le remplacement de la toiture du Stade olympique

Le président-directeur général informe les membres du conseil que sept (7) demandes de dérogation à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. c. C-65.1) ont été déposées au Conseil du trésor afin de faciliter l'octroi de contrats dans le dossier du remplacement de la toiture. Une réponse du Conseil du trésor est attendue vers la mi-juin.

**5.3.2 Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Les membres du conseil prennent acte du rapport verbal du président du comité concernant l'avancement du dossier d'affaires sur la toiture du Stade olympique.

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques tenue à 16 h 30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, H1V 3N7 le 10<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018.

### Les membres suivants ont participé à la réunion :

M<sup>mes</sup> Maya Raic, présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Eve Paré  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur  
Sylvia Morin

MM. Michel Labrecque, président-directeur général  
Paul Arseneault (par conférence téléphonique)  
Pierre Dauphinais  
Carlyle Émile  
Gaëtan Laflamme

### Étaient présents à titre d'invités :

Mme Mélanie Borgognon

M. Maurice Landry

### Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

M<sup>e</sup> Denis Privé

---

Davantage, Me Privé informe les membres du conseil que Schalch Bergermann and Partner L.P., la firme accompagnant la Régie en ingénierie et en architecture des

structures légères tendues dans le dossier du remplacement de la toiture, a obtenu son autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers.

**5.4.2 Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Monsieur Maurice Landry, vice-président construction et entretien, se joint à l'assemblée à 18 h 10.

Les membres du conseil prennent acte du rapport verbal du président du comité concernant l'avancement du dossier d'affaires concernant la toiture du Stade olympique.

M. Landry informe les membres du conseil que l'inspection annuelle de la toiture a été complétée pour l'année en cours, et qu'il a été décelé de trois milles à trois mille cinq cents déchirures supplémentaires. Suivant cette inspection, il a été convenu de prévoir annuellement deux inspections, soit une au printemps et une à l'automne et que cela entraînera des coûts supplémentaires

M. Labrecque indique aux membres du conseil qu'un projet de lettre à l'attention du ministre responsable de la Régie sera envoyé pour l'aviser du nombre croissant de déchirures, et de réitérer la fin de vie utile de la toiture et les coûts afférents.

## **RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16 h 30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 22<sup>e</sup> jour d'octobre 2018.

### **Les membres suivants ont participé à la réunion :**

M<sup>mes</sup> Maya Raic, présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Rossana Pettinati  
Eve Paré  
Sylvia Morin

MM. Michel Labrecque, président-directeur général  
Paul Arseneault  
Gaëtan Laflamme  
Carlyle Émile

### **Étaient absents :**

M<sup>me</sup> Marie-Jacqueline Saint-Fleur  
M. Pierre Dauphinais

### **Était présente à titre d'invitée :**

Me Mélanie Borgognon

### **Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :**

Me Denis Privé

---

**5.4.2 Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Mme Favreau-Lavoie rappelle aux membres qu'un délai de six à neuf mois est présagé dans le dossier du remplacement de la toiture, qu'un échéancier mis à jour doit sous peu être produit,

. Davantage, elle indique que tant que l'échéancier n'est pas connu, le microsite Internet ne sera pas publicisé.

## **RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16 h 30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 10<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

### **Les membres suivants ont participé à la réunion :**

M<sup>mes</sup> Maya Raic, présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Rossana Pettinati  
Eve Paré  
Sylvia Morin  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, président-directeur général  
Paul Arseneault  
Gaëtan Laflamme  
Carlyle Émile  
Pierre Dauphinais

### **Étaient présents à titre d'invités :**

Me Mélanie Borgognon  
MM. Maurice Landry  
Nadir Guenfoud

### **Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :**

Me Denis Privé

---

#### **5.4.2 Présentation du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Messieurs Maurice Landry et Nadir Guenfoud se joignent au conseil à 17 h 03.

M. Guenfoud informe les membres de l'avancement du projet de remplacement de la toiture

Il indique qu'une première rencontre de travail a eu lieu au début du mois de décembre entre la Régie, Architekten von Gerkan, Marg und Partner et Schlaich Bergemann and Partner L.P. (« SBP »),

Enfin, il est mentionné aux membres que dans ce projet, la Régie s'est prévaluée des services professionnels de la firme PwC Canada afin d'établir un registre des risques, et que ce registre est requis par la Société québécoise des infrastructures.

#### **5.4.3 Plan d'immobilisations 2016-2020**

Il est rappelé aux membres qu'un délai de six à neuf mois est présagé dans le dossier du remplacement de la toiture, qu'un échéancier mis à jour doit être produit sous peu, et que dès l'obtention du nouvel échéancier, il sera déposé au conseil. Davantage, il leur est indiqué que tant que l'échéancier n'est pas connu, le microsite Internet n'est pas publicisé.

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16 h 30 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 18<sup>e</sup> jour de février 2019.

### Les membres suivants ont participé à la réunion :

M<sup>mes</sup> Maya Raic, présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Rossana Pettinati  
Eve Paré  
Sylvia Morin  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Michel Labrecque, président-directeur général  
Paul Arseneault  
Carlyle Émile  
Pierre Dauphinais

### Étaient présents à titre d'invités :

Me Mélanie Borgognon  
M. Marc Chabot

### Était absent :

M. Gaëtan Laflamme

### Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

Me Denis Privé

---

#### **5.4.2 Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Le président du comité informe les membres que le *Protocole de gestion de l'enceinte principale du Stade du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019* a été envoyé le 18 décembre 2018 à la Régie du bâtiment du Québec et qu'il a été accepté par celui-ci le 21 décembre suivant.

Il mentionne également que la toiture actuelle du Stade olympique a très bien réagi à la dernière tempête de neige, et qu'une équipe de quatre personnes suit en tout temps l'état de la toiture.

## **RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, tenue à 16 h 40 au siège situé au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 15<sup>e</sup> jour d'avril 2019.

### **Les membres suivants ont participé à la réunion :**

- M<sup>mes</sup>** Maya Raic, Présidente du conseil  
Julie Favreau-Lavoie  
Sylvia Morin  
Eve Paré  
Rossana Pettinati  
Marie-Jacqueline Saint-Fleur
- MM.** Michel Labrecque, Président-directeur général  
Paul Arseneault  
Pierre Dauphinais  
Carlyle Émile  
Gaëtan Laflamme

### **Était présente à titre d'invitée :**

- M<sup>e</sup>** Mélanie Borgognon

### **Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :**

- M<sup>e</sup>** Denis Privé
-

#### **5.4.3 Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Me Privé indique aux membres que le coût du protocole d'entente avec la Société des infrastructures du Québec (la « SQI »; voir point 6.1) est prévu au budget du projet de remplacement de la toiture à titre d'expertise en gestion de projets, et donc, que la signature dudit protocole n'entraîne aucun coût supplémentaire.

6. Secrétariat général et Vice-présidence des affaires juridiques et corporatives

6.1 Protocole d'entente avec le Ministère du Tourisme et la Société québécoise des infrastructures

RÉSOLUTION N° 7935

**ATTENDU QUE** le Dossier d'opportunité du remplacement de la toiture du Stade olympique a été présenté au Conseil des ministres en septembre 2017, et qu'au mois d'octobre suivant, la Régie des installations olympiques était autorisée à entreprendre l'élaboration du Dossier d'affaires dudit projet (ci-après, le « Projet ») ;

**ATTENDU QUE** la Régie des installations olympiques a entamé la préparation du Projet conjointement avec le Ministère du Tourisme (ci-après, le « MTO ») et la Société québécoise des infrastructures (ci-après, la « SQI ») ;

**ATTENDU QUE** le Projet est assujéti à la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, c. I-8.3) et à la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique* (Décret 96-2014) ;

**ATTENDU QU'**en conséquence de ce qui précède, le Projet ne peut pas être géré exclusivement par l'équipe interne de la Régie des installations olympiques, et qu'il doit être géré en partenariat avec le MTO et la SQI ;

**ATTENDU QUE** la Régie des installations olympiques, le MTO et la SQI désirent instaurer un protocole d'entente afin d'établir les rôles et les responsabilités de

chacune des parties dans le Projet ainsi qu'un échéancier de réalisation du Projet (ci-après, le « Protocole ») ;

**ATTENDU QUE** la Régie des installations olympiques doit assumer les coûts associés à l'implication de la SQI dans le Projet conformément au *Règlement sur le tarif de frais et d'honoraires de la Société québécoise des infrastructures (RRI-3)* ;

**ATTENDU QUE** l'implication de la SQI et ses frais inhérents dans le Projet sont requis et obligatoires en vertu de la loi, la directive et le règlement précités, et que la Régie des installations olympiques n'a aucune autre alternative si elle désire poursuivre le Projet ;

**SUR** proposition de Madame Maya Raic, présidente du conseil d'administration, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

**D'APPROUVER** le Protocole entre la Régie des installations olympiques, le MTO et la SQI d'une somme de \_\_\_\_\_ excluant les taxes applicables.

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 1<sup>er</sup> février 2018, de 8 h 00 à 9 h 45

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

<b>Présences :</b>	MM.	Pierre Dauphinais, président Michel Labrecque Gaëtan Lafamme Rossana Petlinati	Mmes	Maya Raic, présidente du conseil	Invités Parc olympique :	MM.	Maurice Landry Yanis Cheloui Denis Privé
<b>Absence :</b>	Mmes	Julie Favreau-Lavoie					
<b>Secrétaire :</b>	M.	Sylvain Bédard					

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p><b>4. Suivi du Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture.</b></p>	<p>M. Maurice Landry mentionne aux membres du comité que M. Nadir Guenford, Directeur projets majeurs, et lui-même sont allés visiter le BC Place de Vancouver au début du mois de janvier 2018. Durant cette visite, ils ont également rencontré les gestionnaires de l'endroit. M. Landry mentionne que cette visite a été bénéfique pour la planification des étapes et des stratégies d'approvisionnement en lien avec le projet de remplacement de la toiture du Stade.</p> <p>M. Landry présente également aux membres du comité l'organigramme pour la réalisation du dossier d'affaires pour le remplacement de la toiture du Stade.</p> <p>Le président du comité demande de situer les différents comités gravitant autour du projet sur l'organigramme.</p>	<p>Présenter un organigramme plus détaillé du projet</p>	<p>M. Landry</p>	<p>1 mars 2018</p>

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 1<sup>er</sup> mars 2018, de 8 h 00 à 10 h 00

Au 4141, avenue Pierre-De-Coubertin, salle du conseil, Montréal

<b>Présences :</b>	<b>MM.</b>	Pierre Dauphinais, président Michel Labrecque Gaélan Lallamne Rossana Pettinati M <sup>mes</sup> Julie Favreau-Lavoie Maya Raic, présidente du conseil	<b>Invités Parc olympique :</b>	<b>MM.</b>	Maurice Landry Yanis Cheloui Denis Privé
	<b>Secrétaire :</b>	<b>M.</b>	Sylvain Bédard		

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Decisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p>5. Services professionnels en génie de structure, électrique et mécanique pour le projet de remplacement de la toiture</p>	<p>M. Maurice Landry présente au membre du comité un rapport concernant un contrat de services professionnels en génie de structure, électrique et mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique qui doit être octroyer prochainement.</p> <p>Le Parc olympique a publié a publié un appel d'offres public via le Service Electronique d'Appels d'Offres ayant pour objet « Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique ». Cet appel d'offres était fondé sur la qualité seulement. A l'ouverture des soumissions, trois soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique.</p> <p>Un comité de sélection, composé de deux employés du Parc olympique, d'un membre externe et d'une secrétaire, a procédé ensuite à l'évaluation des trois soumissions jugées légalement conformes, et ce, à partir des critères spécifiquement définis dans les documents d'appel d'offres. Au terme de cette évaluation, toutes les soumissions ont obtenu la note de passage et la soumission de la firme WSP Canada inc. a obtenu le plus haut pointage.</p> <p>Après discussion, le comité est prêt à recommander l'octroi des contrats au conseil d'administration :</p> <p><b>Recommandation CI-18-01</b></p> <p>Approuver l'octroi du contrat « Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique » au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage à l'évaluation, soit la firme WSP Canada inc., pour un montant maximal de 6 000 000 \$.</p>	<p>Soumettre les recommandations au conseil d'administration</p>	<p>Président du comité</p>	<p>2018-03-01</p>
<p>4. Suivi du Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture</p>				
<p>4.1 Présentation du rapport de suivi mensuel</p>	<p>M. Maurice Landry présente au membre du comité un rapport de suivi mensuel concernant le projet de remplacement de la toiture du Stade</p>			

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
olympique.				
<b>4.2 Statut sur l'appel d'offres de services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues</b>	<p>M. Maurice Landry présente un suivi verbal concernant l'appel d'offres de services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues. M. Landry mentionne que l'appel d'offres a été publié en français et en anglais, et que l'ouverture des soumissions est prévue pour la mi-mars.</p>			
<b>4.3 Organigramme du projet</b>	<p>M. Landry présente aux membres du comité l'organigramme pour la réalisation du dossier d'affaires pour le remplacement de la toiture du Stade. Les membres du comité émettent certains commentaires par rapport à l'organisation de l'organigramme. Un organigramme modifié sera présenté lors de la prochaine rencontre du comité.</p> <p>La rencontre du comité est suspendue à 9h00 afin de tenir un conseil d'administration extraordinaire téléphonique pour l'octroi du contrat de « Services professionnels d'accompagnement en génie de structure, génie électrique et génie mécanique pour le projet de remplacement du Stade olympique ».</p> <p>La rencontre du comité reprend à 9h10.</p>	<p>M. Landry</p>	<p>11 avril 2018</p>	

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 11 avril 2018, de 8h à 10h

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

<b>Présences :</b>	<b>MM.</b>	Pierre Dauphinais, président Michel Labrecque Gaëtan Laffamme Rossana Petinaili	<b>Invités du Parc olympique :</b>	<b>MM.</b>	Maurice Landry Yanis Cheloui Denis Privé
	<b>M<sup>mes</sup></b>	Julie Favreau-Lavoie Maya Raic, présidente du conseil			
<b>Secrétaire :</b>	<b>M.</b>	Sylvain Bédard			

Ordre du jour	Information / Conclusion / Décision	Suite à donner	Responsable	Calendrier
<p><b>4. Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture</b></p>	<p>M. Maurice Landry fait un suivi verbal relatif au dossier d'affaires. Il mentionne que 4 firmes ont répondu à l'appel d'offres pour le contrat de services professionnels en structures légères tendues. Les 4 firmes sont de qualité selon M. Landry. Le comité de sélection se réunira le 13 avril 2018 pour déterminer l'entité sélectionnée. L'enjeu pour ces firmes est l'obtention de la certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF). En date du 11 avril 2018, trois (3) des quatre (4)</p>			

Ordre du jour	Information / Conclusion / Décision	Suite à donner	Responsable	Calendrier
	<p>firmes ont amorcé les démarches auprès de l'AMF.</p> <p>La firme qui fournit les services en ingénierie (WSP) travaille actuellement à produire une maquette en 3D du Stade olympique.</p> <p>La firme française Sixense est en processus d'auscultation des poteaux afin de produire un rapport détaillant l'état de ces éléments structuraux.</p>			

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 17 mai 2018, de 8h à 9 h 50

**Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal**

**Présences :** M. Pierre Dauphinais, président  
 Michel Labrecque

Invité : MM. Maurice Landry  
 Yanis Cheloui

Mme Mélanie Borgognon

Mmes Rossana Pettinati  
 Julie Favreau-Lavoie

**Absence :** M. Gaëtan Lallamme

**Secrétaire :** M. Denis Privé

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
4. Suivi du Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture	M. Landry fait un suivi verbal relatif au dossier d'affaires. Il mentionne que le deuxième soumissionnaire dans l'appel d'offres pour des services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues a obtenu sa certification			

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
AMF.	<p>Enfin, M. Landry informe le comité que la modélisation en 3D du Stade est actuellement prise en charge par la firme WSP.</p> <p>Un CT est en cours de préparation en vue d'une approbation par le Conseil du trésor de 7 dérogations spécifiques associées au projet de remplacement de la toiture.</p>			

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 20 août 2018, de 8 h à 10 h 03

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

<b>Présences :</b>	<b>MM</b>	Pierre Dauphinais, président Michel Labrecque	<b>Invités :</b>	<b>MM</b>	Maurice Landry Yanis Cheloui
	<b>Mmes</b>	Julie Favreau-Lavoie Maya Raic, présidente du conseil		<b>Mme</b>	Mélanie Borgnon
<b>Absent :</b>	<b>M.</b>	Gaëlan Laffamme			
<b>Secrétaire :</b>	<b>M.</b>	Denis Privé			

Ordre du jour

Information / Conclusions / Décisions

Suites à donner

Responsable

Calendrier


Ordre du jour	Information / Conclusions / Decisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p><b>4. Services professionnels d'accompagnement en ingénierie et en architecture des structures légères tendues pour le projet de remplacement du toit du Stade olympique</b></p>	<p>M. Landry informe le comité que Schacht Bergemann and Partner L.P. (« SBP »), la firme accompagnant la Régie des installations olympiques en ingénierie et en architecture des structures légères tendues, a obtenu son autorisation de contracter émise par l'Autorité des marchés financiers, qu'une lettre d'adjudication a été signée et envoyée à SBP, que le travail a débuté et que SBP va soumettre à la Régie un plan de travail prochainement.</p> <p>D'avantage, M. Landry informe le comité que le sous-traitant de SBP en architecture, Architektien von Gerkan, Marg und Partner (« GMP ») a déposé sa demande d'autorisation de contracter à l'Autorité des marchés financiers, et est en attente d'une réponse.</p>			
<p><b>5. Suivi du Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture</b></p>	<p>Il mentionne qu'une rencontre de démarrage entre la Régie et ses professionnels accompagnateurs a eu lieu.</p> <p>Il mentionne également que les travaux d'arpentage sont en cours, et que WSP, la firme accompagnant la Régie en génie de structure, en génie électrique et en génie mécanique, a développé une version préliminaire du plan de travail portant sur l'évaluation de la capacité portante du Stade et de la Tour de Montréal.</p> <p>Il mentionne qu'un appel d'offres pour la sélection des experts en estimation est en cours de préparation.</p> <p>Il informe le comité qu'une entente de principe a été conclue sur le protocole d'entente entre la Régie et la Société des infrastructures du Québec (« SQI »), qu'il a été convenu que la Régie va assumer la responsabilité de la gestion du projet, et que la SQI assurera un rôle de support et de validation.</p>			

Ordre du jour	Information / Conclusions / Decisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
	<p>Enfin, Me Privé informe le comité de l'obtention des sept (7) dérogations du Conseil du trésor associées au projet de remplacement de la toiture.</p>			

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 1er octobre 2018, de 8 h 6 à 10 h 10  
Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

**Présences :**

MM	Pierre Dauphinais, président	Invités :	MM	Maurice Landry
	Michel Labrecque			Yanis Cheïoui
	Gaëtan Laffamme			Nadir Guenfoud
Mmes	Julie Favreau-Lavoie		Mme	Melanie Borgognon
	Maya Raic, présidente du conseil			

**Secrétaire :** M. Denis Privé

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p><b>5. Etat de la toile actuelle</b></p>	<p>Les membres prennent connaissance d'une lettre envoyée à la ministre du Tourisme de la part du président-directeur général, accompagnée d'un tableau ainsi que d'un plan indiquant le nombre de déchirures survenues dans la dernière année, ainsi que le nombre total des déchirures à ce jour.</p> <p>M. Labrecque explique aux membres la nature des déchirures ainsi que les modes de réparation de celles-ci. Il indique également que toutes les déchirures ont été réparées, et qu'il a été convenu d'ajouter dès 2019, une inspection additionnelle de la toiture, portant le nombre à deux inspections par année.</p>	<p>Le président demande si la recrudescence du nombre de déchirures</p>		

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
	<p>peut avoir un impact sur l'application du <i>Protocole de gestion de l'occupation de l'enceinte principale du Stade</i>, ce à quoi Monsieur Maurice Landry répond que, comme chaque année, le nouveau protocole 2018-2019 a été transmis à la Régie du bâtiment du Québec pour approbation, et que la Régie est en attente d'un retour de leur part.</p> <p>Enfin, M. Labrecque indique avoir communiqué publiquement le nombre total de déchirures, et qu'une fiche ministérielle sera préparée à l'attention du ou de la nouvelle ministre responsable de la Régie pour l'informer de l'état de la toiture.</p>			
<p><b>7. Suivi du dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture</b></p>				
	<p>Les membres prennent connaissance d'un tableau de bord ainsi que d'un résumé de la chronologie du processus de remplacement de la toiture du Stade.</p>			

## Réunion du comité des immobilisations

tenue le 6 décembre 2018, de 8 h à 10 h 5

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

**Présences :** MM. Pierre Dauphinais, président  
Michel Labrecque  
Gaëtan Lallamme (par appel conférence)

Mmes Julie Favreau-Lavoie  
Maya Raic, présidente du conseil

**Invités :** MM. Maurice Landry  
Paul Arseneault (par appel conférence)

Mme Mélanie Borgognon  
Valérie St-Jacques

**Secrétaire :** M. Denis Privé

Ordre du jour

Information / Conclusions / Décisions

Suites à donner

Responsable

Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p><b>4. Suivi du Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture</b></p>	<p>M. Landry informe les membres du comité de l'obtention de la certification de l'Autorité des marchés financiers du sous-traitant de Schaiich Bergemann and Partner L.P. (« SBP »), soit Architektien von Gerkan, Marg und Partner (« AvGMP »), et qu'une rencontre de deux jours doit avoir lieu cette semaine entre la Régie, SBP et AvGMP.</p>			<p>En parallèle à ces travaux, l'équipe de la Régie travaille sur la finalisation du programme fonctionnel et technique du projet (« PFT »), notamment sur la définition des besoins en sonorisation, en éclairage, en transparence, et sur les conditions météorologiques.</p>

**Réunion du comité des immobilisations**  
 tenue le 24 janvier 2019, de 8 h à 10 h  
 au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

- |                     |      |  |                  |      |   |
|---------------------|------|--|------------------|------|---|
| <b>Présences :</b>  | MM.  | Pierre Dauphinais, président<br>Michel Labrecque   | <b>Invités :</b> | MM.  | Maurice Landry<br>Paul Arseneault (par conférence téléphonique) |
|                     | Mmes | Julie Favreau-Lavoie (par conférence téléphonique)<br>Maya Raic, présidente du conseil (par conférence téléphonique) |                  | Mmes | Mélanie Borgnon<br>Valérie St-Jacques                           |
| <b>Absent :</b>     | M.   | Gaëtan Laffamme  |                  |      |   |
| <b>Secrétaire :</b> | M.   | Denis Privé  |                  |      |   |

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p>6. Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture : organigramme et suivi mensuel</p>	<p>Les membres prennent connaissance de l'organigramme du projet de remplacement de la toiture ainsi que du tableau de bord mensuel du projet. M. Landry indique aux membres que le tableau de bord sera dorénavant déposé à chaque séance du comité des immobilisations jusqu'à l'approbation du dossier d'affaires.</p>	<p>M. Labrecque indique aux membres que le premier et principal critère lors de l'analyse des soumissions de l'appel de qualification sera la qualité des projets présentés.</p>		



## Réunion du comité des immobilisations

tenu le 7 mars 2018, de 8 h à 10 h 20

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

<b>Présences :</b>	<b>MM.</b>	Pierre Dauphinais, président Michel Labrecque	<b>Invités :</b>	<b>MM.</b>	Maurice Landry Paul Arseneault (par conférence téléphonique)
	<b>Mmes</b>	Julie Favreau-Lavoie Maya Raic, présidente du conseil		<b>Mmes</b>	Mélanie Borgnognon Valérie St-Jacques
<b>Absent :</b>	<b>M.</b>	Gaétan Lallamme			
<b>Secrétaire :</b>	<b>M.</b>	Denis Privé			

Ordre du jour	Information / Conclusions / Decisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour

Information / Conclusions / Decisions

Suites à donner

Responsable

Calendrier

**4. Suivi du Dossier d'affaires sur le remplacement de la toiture**

Monsieur Maurice Landry indique aux membres que le projet va bon train, que le budget est respecté et qu'il existe une bonne collaboration entre tous les acteurs.

Un membre questionne M. Landry quant à savoir si le protocole d'entente entre le Parc olympique et la Société québécoise des infrastructures (« Sqi ») a été signé, Monsieur Denis Privé indique qu'il le sera sous peu. Il mentionne également que le Parc olympique doit être accompagné par la Sqi dans ce projet.

Soumettre le protocole d'entente au conseil d'administration

M. Privé

15 avril 2019

## Réunion du comité de vérification

tenu le 16 mai 2018, de 8 h 00 à 9 h 35

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

### Présences :

MM. Gaëlan Lallamme, président

### Invités:

MM. Michel Labrecque  
Marc Chabot

### Mmes

Marie-Jacqueline Saint-Fleur

Maya Raic, présidente du conseil

Julie Favreau-Lavoie

Mme Annie Lemire

Mélanie Borgognon

### Secrétaire :

M. Denis Privé

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p>9. Dossier d'affaires -- Remplacement de la toiture</p>			<p>M. Marc Chabot informe les membres du comité de l'avancement du dossier d'affaires concernant le remplacement de la toiture du Stade.</p>	

**Réunion du comité de gouvernance et d'éthique**  
 tenue le 17 août 2017, de 12 h 00 à 13 h 00  
 Au 4141, avenue Pierre-De-Coubertin, salle du conseil, Montréal

**Présences :** M<sup>mes</sup> Rossana Pettinati, présidente      Invité : M. Michel Labrecque  
 Sylvia Morin      Denis Privé  
 M. Paul Arseneault

**Secrétaire :** M. Sylvain Bédard

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<p><b>4. Chronologie du processus de remplacement de la toiture</b></p>	<p>Les membres du comité prennent connaissance d'un document concernant la chronologie des événements en lien avec le processus de remplacement de la toiture du Stade olympique, de septembre 2014 à août 2017.</p>			

## Réunion du comité de gouvernance et d'éthique

tenue le 12 octobre 2017, de 12 h 00 à 13 h 00  
Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

**Présences :** M<sup>mes</sup> Rossana Peltinai, présidente  
Sylvia Morin  
M. Paul Arseneault

**Invité :** MM. Michel Labrecque  
Denis Privé

**Secrétaire :** M. Sylvain Bédard

Ordre du jour

Information / Conclusions / Decisions

Suites à donner

Responsable

Calendrier

### 4. Chronologie du processus de remplacement de la toiture

Les membres du comité prennent connaissance d'un document concernant la chronologie des événements en lien avec le processus de remplacement de la toiture du Stade olympique, de septembre 2014 à octobre 2017.

## Réunion du comité de gouvernance et d'éthique

tenue le 19 septembre 2018, de 8 h à 10 h 5

Au 4141, avenue Pierre-De Coubertin, salle du conseil, Montréal

<b>Présences :</b>	Mmes	Maya Raic, présidente du conseil Eve Paré Rossana Peitlnati	Invités :	MM.	Michel Labrecque Jean-Pierre Sablé (Ascendis)
	M.	Paul Arseneault, président		Mmes	Mélanie Borgognon Mee-Rang Bouillon (Ascendis)
<b>Absente :</b>	Mme	Sylvia Morin			
<b>Secrétaire :</b>	M.	Denis Privé			

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier

Ordre du jour	Information / Conclusions / Décisions	Suites à donner	Responsable	Calendrier
<b>6. Chronologie de la toiture – Mise à jour</b>	<p>Le comité prend connaissance de la chronologie de la toiture mise à jour le 14 septembre 2018.</p>			
	<p>M. Labrecque propose au comité que ce dossier soit dorénavant suivi par le comité des immobilisations. Il explique qu'à l'étape du dossier d'opportunité, il était approprié que ce dossier soit suivi par le comité de gouvernance et d'éthique, mais qu'avec l'autorisation du gouvernement d'aller de l'avant, et dans le cadre de la préparation du dossier d'affaires, des aspects plus techniques que cela amène, il serait opportun que le comité des immobilisations suive ce dossier.</p>			